



**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DU GOLF DE MOLIETS-ET-MAA**

**DECISION PORTANT APPROBATION DE LA PROPOSITION DE LA SATEL
relative à un marché de fourniture de nettoyeurs haute pression**

Le Président du Syndicat Mixte d'aménagement du golf de Moliets-et-Maâ,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 03 mai 2024 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage conclue le 21 février 2023 entre le Syndicat Mixte et la Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL) pour la réalisation de travaux de rénovation du patrimoine immobilier du Golf de Moliets-et-Maâ, et son avenant,

VU la proposition de la SATEL en date du 5 août 2024,

DECIDE :

- d'approuver la proposition de marché de fourniture présentée par la SATEL selon les caractéristiques suivantes :
 - **Titulaire :** SAS AD DOUMENGINE – ZI Le Forum à BAYONNE (64100)
 - **Objet du marché :**
 - fourniture d'un nettoyeur haute pression HDS 12/18-4 S pour un montant de 4 490,00 € HT
 - fourniture d'un nettoyeur haute pression HD 6/15 MX+ pour un montant de 1 025,00 € HT
 - **Montant total :** 5 515,00 € HT
- et d'autoriser la SATEL, mandataire du Syndicat Mixte, à signer ledit marché et à le notifier à son titulaire.

Fait à Mont-de-Marsan,
Le 21 AOUT 2024

Le Président du Syndicat Mixte,

XF-L

Xavier FORTINON